

Il est bon de noter, en passant, que depuis 1877, nombre d'œuvres canadiennes ont vu le jour, et qu'il est conséquemment plus facile aujourd'hui qu' alors d'en faire un choix plus considérable, sans que cela soit cependant au préjudice de la belle langue française que nous parlons avec bonheur autant qu'avec fierté.

Avant de mettre fin à ses travaux, cette convention d'hommes de lettres distingués, parmi lesquels on remarquait MM. J. C. Taché, P. Lemay, J. M. Lemoine, Gérin-Lajoie, A.-N. Montpetit, L.-P. Turcotte, Ernest Gagnon, le Dr Dionne, etc., approuva à l'unanimité, comme moyen propre à donner encore plus d'expansion à notre littérature, l'idée émise par MM. Larue, Tassé et Chauveau, savoir :

"Distribuer en prix dans nos écoles, un plus grand nombre d'exemplaires des ouvrages canadiens d'un mérite réel." (1)

Ce qui précède doit bien nous engager, ce me semble, à faire quelque chose, à donner à cette importante question des livres de prix canadiens, une solution qui lui convienne et qui puisse en même temps satisfaire et nos auteurs et nos écoliers.

CANADIEN.

(La "Patrie," 1er mai 1911.)

### Un débat politique. (2)

Au cours de la session provinciale de 1885 — séance du 13 avril — un débat fort intéressant s'éleva au sujet des livres canadiens à être donnés en prix dans les écoles.

C'est d'abord M. Faucher de Saint-Maurice qui ouvre la discussion, en demandant qu'il soit déposé sur le bureau de la Chambre une liste des ouvrages d'auteurs canadiens-français et anglais qui depuis la Confédération ont été achetés pour être donnés dans les écoles de la province de Québec.

Puis il ajoute :

"M. le Président, de tout temps, un pays s'est grandi et s'est honoré lui-même en honorant ses lettrés et ses savants. Cette idée si patriotique a surtout été comprise par les honorables MM. Chauveau et Ouimet, tous deux anciens ministres, tous deux surintendants de l'Instruction publique."

"Pendant des années et des années, nous avons été obligés d'aller acheter nos livres de prix à l'étranger. Nous portions notre argent en Angleterre, aux Etats-Unis et en France. A coup sûr nous en avons pour notre argent. Mais n'aurait-il pas mieux valu encourager nos auteurs, nos imprimeurs, nos relieurs ?"

"Pourquoi ne pas avoir songé plus tôt à les encourager et à garder chez nous les sommes que nous avons ainsi dépensées à l'étranger ?"

Et l'orateur de rendre ensuite hommage aux auteurs canadiens qui ont eu le courage de consacrer leur temps et leurs veilles aux études intéressantes qu'ils nous ont laissées et qui nous font honneur.

A son tour, l'honorable M. Mercier, après quelques réflexions sur les pratiques concernant l'achat des livres de prix par le département de l'Instruction publique à cette époque, continue comme suit :

"Je tombe d'accord sur l'appréciation que l'on fait de la valeur de la plupart des ouvrages achetés. Nous devons être fiers de nos littérateurs, lesquels pourraient faire honneur à n'importe quel pays. Quand on considère les difficultés de leur situation, nous devons être fiers d'eux, car ils ont accompli une œuvre nationale...."

"... Je concours pleinement, ajoute-t-il, dans les remarques faites par mon honorable ami, le député de Bellechasse (M. F. de Saint-Maurice). Ecrivain distingué lui-même, il a montré autant de bon goût que d'esprit de justice et d'impartialité en faisant la louange des hommes dont beaucoup ont illustré notre pays et notre race par leurs travaux et leur œuvre d'un rare mérite."

L'honorable M. Blanchet, secrétaire de la province, continuant la discussion, parle en ces termes :

(1) V. Annuaire de l'Institut C.-Fr., Ottawa, 1878.

(2) Débats de la Législature de Québec (Alph. Desjardins), séance 1885, p. 730.

"Si l'on veut bien consulter le rapport général de M. le Surintendant pour l'exercice 1882-1883, on trouvera la liste complète des livres donnés en prix depuis 1867."

"Il a été donné près de deux cent mille volumes (200,000). Or, en prenant comme base d'un calcul la somme la plus petite qu'on a payée pour l'un de ces ouvrages, ou disons qu'ils ont coûté trente-trois ou trente-quatre centins en moyenne par volume, cela forme une somme de \$68,000 à peu près. Voilà ce que nous aurions pu donner aux littérateurs canadiens."

"Si nous prenions pour système, l'achat des livres sur le marché canadien et n'acheter que les livres qui sont les fruits du travail de nos écrivains, cela aurait pour résultat de développer notre littérature, de lui donner un élan considérable."

"Quant à la nature des ouvrages que l'on doit donner à l'enfant, ajoute-t-il, je crois que l'on doit se borner à ceux qui ne sont consacrés qu'à la littérature ou à l'histoire de son pays. A mon avis, il faut aussi lui donner des livres qui traitent d'agriculture. Nous avons une population de 1,350,000 d'âmes, et la bonne moitié est livrée à l'industrie agricole...."

"Encourager notre littérature, dit l'orateur en terminant, en achetant les ouvrages publiés par nos écrivains, c'est une excellente pensée, et qui vaut cent fois mieux que d'envoyer notre argent à l'étranger en faisant nos achats de livres pour être donnés en prix."

Enfin, M. Gagnon, député de Kamouraska, concourt également dans ce qu'ont dit les orateurs qui l'ont précédé, et élot cet important débat, absolument favorable à l'idée même que nous soutenons depuis quelques mois, et que nous voudrions tant voir triompher de tout obstacle pour le bénéfice de nos écoliers et l'avancement des lettres canadiennes.

CANADIEN.

(La "Patrie," 9 mai 1911.)

### Une tentative de l'ancienne librairie Cadioux & Derome.

Si la librairie Cadioux et Derome n'existe plus, on n'a pas oublié du moins ce qu'elle a été, ni ce qu'elle a fait pour encourager les lettres canadiennes et répandre le goût de la lecture parmi la population.

On se rappelle encore, surtout, la courageuse tentative de ces Messieurs dans la publication d'œuvres canadiennes comme livres de récompense à être distribués dans les écoles.

La maison Cadioux et Derome s'efforçait donc alors de réaliser le vœu que les Tassé, les Faucher de Saint-Maurice, les Dr H. Larue, les Chauveau et autres exprimaient en 1872 et, plus tard, en 1877.

Malheureusement, cette louable initiative de MM. Cadioux et Derome ne fut pas couronnée de succès.

Elle leur occasionna même, dit-on, d'assez lourdes pertes.

Ils étaient pourtant des plus confiants dans le résultat final de cette entreprise, et ils ne s'épargnaient guère non plus pour tâcher de la mener à bonne fin.

"Notre ferme résolution est prise — lisons-nous en première page d'un catalogue de cette ancienne librairie — nous voulons faire de notre "Bibliothèque religieuse et nationale" une bibliothèque modèle. Jamais nous ne reculons devant un sacrifice quand il s'agit de satisfaire les demandes de notre honorable clientèle. Sous ce rapport, notre conduite passée doit être une garantie de notre sincérité pour l'avenir. D'un autre côté, nous attendons en retour une continuation du patronage bienveillant du public en général; mais ceux que nous invitons plus spécialement encore, ce sont nos maisons d'éducation: collèges, convents et écoles, les municipalités scolaires, les bibliothèques publiques et les cabinets de lecture."

Ce patronage, quoique vivement sollicité, ne répondit pas cependant à toute l'attente que l'on en espérait et à laquelle on avait sûrement droit. Force leur fut donc d'abandonner leur projet, qu'il importait pourtant de voir réussir.

Mais, aujourd'hui, les temps nous semblent plus favorables pour tenter de nouveau cette entreprise et la mener, cette fois, à bonne fin.

D'ailleurs, l'élan est déjà donné et part de haut.

C'est d'abord notre commission scolaire qui a dernièrement décidé d'acheter, cette année, des livres canadiens pour une somme de \$1,000.00.